

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2021

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Lotbinière, tenue le **13 décembre 2021** à 20 h 32.

PERSONNES PRÉSENTES :

- Siège #1 - Monsieur Pierre Lemay
- Siège #2 - Monsieur Sylvain Pillenière
- Siège #3 - Monsieur Philippe Jean
- Siège #4 - Monsieur Michel Landry
- Siège #5 - Monsieur Guy Durand
- Siège #6 - Monsieur Gérald Lemay

PERSONNE(S) ABSENTE(S) :

Formant quorum, sous la présidence de monsieur Jean Bergeron, maire.

Madame Sandra Bélanger, directrice générale & secrétaire-trésorière, participe à la rencontre à titre de secrétaire-trésorière.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

392-12-2021

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gérald Lemay
Appuyé par Michel Landry

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - SUJETS À DISCUTER
 - 3.1 - Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2022
- 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - SUJETS À DISCUTER

393-12-2021

3.1 - Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2022

Présentation des données des postes budgétaires concernant les revenus et dépenses pour un budget équilibré :

Descriptif	2021	2022	Variation
Administration	356 826.00 \$	391 069.00 \$	9.60 %
Sécurité publique	251 569.00 \$	287 741.00 \$	14.38 %

Transport	479 173.00 \$	516 728.00 \$	7.84 %
Hygiène du milieu	496 321.00 \$	532 150.00 \$	7.22 %
Santé et bien-être	350.00 \$	600.00 \$	71.43 %
Aménagement, urbanisme et zonage	91 272.00 \$	75 220.00 \$	17.59 %
Loisirs et culture	317 198.00 \$	376 742.00 \$	18.77%
Frais de financement	25 000.00 \$	18 611.00 \$	25.56 %
Affectations	-301 869.00 \$	-309 806.00 \$	2.56 %
TOTAL DES DÉPENSES	1 707 903.00 \$	1 896 992.00 \$	11.07 %

Il est proposé par Pierre Lemay
Appuyé par Philippe Jean

Et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires de l'exercice 2022 tel que présenté.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

394-12-2021

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Pierre Lemay
Et résolu unanimement de lever la présente séance à 21 h 03.

Constat

Par sa signature, le Maire, reconnaît qu’il approuve chacune des résolutions et conséquemment, renonce à l’exercice de son droit de veto.

Jean Bergeron
Maire

Sandra Bélanger
Directrice générale & secrétaire-trésorière

FIN DU PROCÈS-VERBAL